



Le projet institutionnel de la Maison Saint-Benoît

1/ PREAMBULE	2
2/ LA DEMANDE D'ADMISSION.....	2
3/ L'ACCUEIL DES NOUVEAUX RESIDENTS	2
4/ L'ACCUEIL DES VISITEURS ET DES FAMILLES	3
5/ LE REGLEMENT INTERIEUR.....	3
6/ LA PARTICIPATION DES RESIDENTS A LA VIE DE SAINT BENOIT.....	3
7/ LA PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE SAINT BENOIT	3
8/ LA COMMUNICATION	3
9/ L'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR	4
10/ LE PERSONNEL	5
11/ LE RYTHME DES JOURNEES	5
12/ LA CHAMBRE, lieu de tranquillité	5
13/ LES SALONS	6
14/ L'ANIMATION	6
15/ ACCOMPAGNEMENT RELIGIEUX	6
16/ LES BENEVOLES.....	7
17/ SECURITE, SOINS, CONFORT et BIEN-ÊTRE	7
18/ CONFIDENTIALITE	8
19/ ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE	8
20/ CONCLUSION	8

1 • Préambule

La Maison Saint Benoît est un établissement d'hébergement pour personnes dépendantes (EHPAD) ayant comme ambition d'offrir à chaque résident une qualité de vie lui permettant de continuer à vivre dans la sérénité, la tranquillité et le bon accueil.

Située à proximité du centre-ville, dans un quartier commerçant, la Maison Saint Benoît accueille 84 personnes (dont 2 chambres d'hébergement temporaire) en chambres individuelles ou chambres doubles pour les ménages, partie dans un bâtiment ancien modernisé (22 chambres) et partie dans une extension construite en 1992 et rénovée en 2021 (62 chambres). La plus grande partie de ces chambres donnent sur un vaste jardin apprécié par les résidents qui aiment à s'y tenir pendant toute la belle saison, à s'y promener et y prendre le goûter.

Sa situation en ville permet aux plus valides de vaquer à leurs courses personnelles, de profiter éventuellement de la médiathèque toute proche, voire de spectacles et conférences à l'Espace Malraux ou au Manège.

De par son histoire, la Maison Saint Benoît est soucieuse de conserver l'esprit de son fondateur, consciente en même temps de la nécessité d'adapter en permanence sa structure aux personnes accueillies, et non l'inverse. Ainsi elle propose un nouveau chez-soi, animé par des professionnels soucieux du bien-être physique et moral des personnes qui leur sont confiées, où la personnalité de chacun doit pouvoir s'exprimer individuellement, où la vie sociale doit se poursuivre dans la considération de la personne âgée et dans la courtoisie entre les résidents.

2 • La demande d'admission

L'accueil d'une nouvelle personne se déroule en plusieurs étapes :

- la remise d'un livret d'accueil, la réunion des informations indispensables pour constituer un dossier (dossier médical, ressources matérielles, entre autres)
- puis, une première visite des locaux, une rencontre entre la famille et la direction, avec le futur résident sauf circonstances exceptionnelles, et une appréciation de l'aptitude de la Maison à répondre aux besoins et attentes énoncés
- les autres aspects administratifs ne seront abordés qu'après l'installation de la personne

Au terme de ces entretiens et au vu des informations recueillies, une décision sera prise en accord entre la Direction, le médecin coordinateur, la neuro psychologue et le cadre de santé sur la possibilité de répondre positivement ou non à la demande.

3 • L'accueil des nouveaux résidents

L'accueil d'un nouveau résident est un moment important et délicat ; il concerne tout le monde. Cet accueil et les premiers jours d'adaptation, nécessitent une disponibilité importante, de l'ensemble du personnel, administratif, soignant, technique et une organisation rigoureuse.

Pour que la personne soit accueillie au mieux, les personnels en sont avisés. Un autre résident se rendra disponible, il sera un référent pour ce nouveau pensionnaire, qu'il présentera autant que possible à ses voisins dans les étages, à la salle à manger et au moment du goûter.

La chambre de cette personne aura été préparée, bien entendu, et agrémentée d'une touche accueillante (mot de bienvenue et boisson.)

La famille doit aussi être impliquée dans cet accueil le jour J, qui sera suivi autant que possible d'échanges avec la Direction et le personnel sur la mise en place du séjour et son vécu par le nouveau résident.

4 • L'accueil des visiteurs et des familles

À Saint Benoît un accueil permanent est en place à l'entrée de l'établissement. Le personnel préposé à cette fonction doit avoir conscience de l'importance de son rôle, tant auprès des familles que des visiteurs. Ces derniers retireront souvent de ce premier contact une impression déterminante sur la Maison.

Les familles et les amis ont la possibilité de visiter leur proche à tout moment en tenant compte des heures d'ouverture, et de partager leur repas, en prenant soin de prévenir à l'avance.

5 • Le règlement intérieur

Un règlement intérieur régit la vie de la Maison. Il s'impose à tous, résidents, personnel et familles. Il figure dans le dossier de demande d'admission et le futur résident est invité à le signer après en avoir pris connaissance, et à s'y conformer.

6 • La participation des résidents à la vie de la Maison Saint Benoît

Au sein de la Maison Saint Benoît, chacun garde sa personnalité ;

Accompagné par une équipe, le résident participe activement, en fonction de ses capacités, à la vie quotidienne, repas, soins, loisirs, gestion de sa prise en charge administrative.

Les souhaits et les projets personnels du résident sont écoutés, dans la limite des contraintes réglementaires, médicales et financières. À cet effet, et dans le souci d'améliorer les conditions de vie individuelle et collective, il serait intéressant de développer un pouvoir consultatif de la part des résidents pour en faire les « acteurs » de leur propre vie.

7 • La participation des familles à la vie de la Maison Saint Benoît

Il est indispensable que les familles gardent leur place auprès de leurs parents, sur tous les plans et dans la mesure du possible : la vie quotidienne, les animations, les sorties, etc.

Le personnel est un soutien. Pour autant, il ne doit pas se substituer à la famille. Il doit respecter l'intimité que souhaite avoir le résident avec son entourage tout en restant disponible à l'ensemble des familles. L'ensemble des familles est invité à participer au conseil de la vie sociale (CVS) qui se tient au moins 3 fois par an.

8 • La communication

• Communication avec les résidents

Le personnel doit être à même de communiquer avec les résidents malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans ce domaine.

Pour faciliter cette communication, il est important que le personnel ait accès à l'histoire de vie du résident pour favoriser son adaptation et l'accompagner dans ses besoins psychologiques et sa vie émotionnelle, particulièrement en cas de carence de la famille.

Lors de chaque nouvelle entrée, la neuro psychologue de l'établissement procède à la présentation du nouvel arrivant en précisant ses goûts et ses habitudes lors des réunions pluridisciplinaires du personnel afin que ces derniers puissent au mieux accueillir le nouvel arrivant.

• Communication avec les familles et les proches

Dans la mesure où la famille ou le proche reste assidue auprès du résident, elle doit être tenue au courant de l'état de santé physique et psychique de son parent ou de son proche, consulté si possible, et informé de dispositions particulières imposées éventuellement par les circonstances, notamment en cas de transfert d'un service à un autre. Il ne faudra pas négliger, en pareil cas, la souffrance éventuelle de la famille ou du proche.

• Communication au sein du personnel

Il est nécessaire de communiquer et d'échanger avec un souci d'écoute et de respect mutuel afin de prendre des décisions communes. Pour cela, les personnels sont aidés dans leur réflexion au cours de réunions régulières où le dialogue et les transmissions d'informations sont de rigueur et où doit être développé un véritable esprit d'équipe.

Pour les nouvelles recrues, qu'ils soient en stage ou embauchés sous contrat, la direction et le personnel essaient de mettre en place un accompagnement, une formation et un suivi pour que ces personnes soient intégrées afin de participer au mieux au bien être des résidents.

Il existe aussi des rencontres régulières :

- Entre les différentes catégories de personnels. Le médecin coordonnateur, la neuro psychologue, le cadre de santé et la direction y assistent également
- Entre le cadre de santé, le médecin coordonnateur, la neuro psychologue, la responsable des ressources humaines et la direction (CODIR)
- Entre le personnel infirmier, le médecin, d'autres intervenants médicaux, paramédicaux et la direction
- Avec des instances légales dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et du soin.

Enfin, le logiciel de gestion des soins permet un échange d'informations.

• Le Conseil de la vie sociale

Animé par le Conseil d'Administration et la Direction, il réunit périodiquement les résidents, des représentants des familles ou des proches, des représentants du personnel et des bénévoles.

Il doit offrir à tous les participants, mais prioritairement aux résidents, un espace libre d'expression permettant à chacun d'exprimer ses difficultés, ses souhaits, ses critiques mais aussi sa satisfaction. Chacun pourra ainsi prendre conscience de la présence des autres, de leur rôle et de leurs limites. Une certaine fréquence de ces réunions devrait habituer les plus discrets à prendre la parole et faciliter ainsi des échanges profitables à tous.

9 • L'ouverture vers l'extérieur

Afin que les résidents conservent un lien avec l'extérieur, ils ont la possibilité de participer à des activités hors de la résidence, que ce soit pour les loisirs ou des suivis médicaux ou de convenance personnelle.

Il leur est possible de partir en week-end ou en vacances mais également sortir le soir en dehors des heures d'ouverture de l'établissement, ce qui leur permettra de garder un lien avec la vie sociale à l'extérieur de la Maison Saint Benoît.

En plus des animations organisées dont il est question plus loin, il existe un salon de coiffure. D'autres professionnels extérieurs interviennent de façon libérale : pédicures, kinésithérapeutes, orthophonistes, coiffeuses, esthéticiennes.

10 • Le personnel

Pour répondre au mieux au bien-être et au confort des résidents et à l'accueil de leurs familles la Maison Saint Benoît fonctionne avec des professionnels qualifiés, et dont le recrutement fait l'objet de la plus grande attention.

Le personnel, y compris la Direction, doit se prêter, au-delà de leur formation de base, à une formation continue, en fonction de l'évolution des connaissances et techniques, dans le cadre d'Associations spécialisées et éventuellement d'échanges avec d'autres établissements analogues.

L'ancienneté de beaucoup d'entre eux est le gage de la satisfaction qu'ils donnent et de celle qu'ils éprouvent dans ce difficile mais passionnant métier de la psychogériatrie.

11 • Le rythme des journées

Malgré les contraintes de la vie commune, les personnels de la Maison Saint Benoît sont attentifs aux rythmes de chaque résident. Les horaires sont souples et les petits déjeuners sont pris individuellement ou en petits groupes, dans certaines unités.

L'heure du coucher peut être aménagée, un relais étant assuré par les équipes de nuit.

En dehors des moments de soins et de confort, des animations ponctuent les journées (voir plus loin) et le goûter, servi dans le salon de Boigne ou dans le jardin selon la saison et le temps, est un moment très apprécié en général.

Le personnel ainsi que le service de l'animation restent attentifs au besoin de tranquillité des résidents.

• Les repas

Les repas sont des moments privilégiés où les personnels de la cuisine et des salles à manger portent une attention particulière au confort des résidents, que ce soit en termes de rythme ou d'environnement. Les repas sont entièrement confectionnés sur place et les approvisionnements font l'objet des plus grands soins.

Les salles à manger sont composées de petites tables et fonctionnent comme des salles de restaurant. Les repas peuvent être servis dans les chambres sur prescription médicale.

Les résidents ont la possibilité de recevoir des invités, en prévenant au préalable. Les salles à manger permettent alors d'aménager, si cela est souhaité, un coin d'intimité.

Le personnel de cuisine est très vigilant à la présentation des plats pour maintenir le plus possible le plaisir et l'envie de manger, avec un souci de couleur, de décoration et d'assaisonnement et de textures.

Pour que les repas correspondent au mieux aux goûts et besoins des résidents, une « commission restauration » se réunit une fois par mois ; cette commission est composée des résidents, des personnels du service de restauration, du personnel médical, d'un membre de la direction ainsi que d'un cuisinier et de la diététicienne. Un compte rendu de cette commission est affiché dans les différents services.

12 • La chambre, lieu de tranquillité

Les chambres sont conçues pour accueillir une personne ou des couples. Une grande attention est portée à leur aménagement et à l'entretien afin que chaque résident se sente chez lui et reçoive des soins de confort en toute intimité. Chaque chambre est équipée de sanitaires individuels : douche, lavabo, WC, Les résidents doivent y apporter leurs affaires et meubles personnels en fonction de l'espace disponible.

Il est important que les chambres soient le plus possible un lieu de vie personnalisé.

13 • Les salons

En dehors des salles à manger, il existe principalement deux salons en plus de nombreux espaces meublés dans les parties élargies des couloirs. Ils permettent aux résidents de se retrouver notamment pour le goûter, l'apéritif certains jours, et ils accueillent la plupart des animations dont il est question au paragraphe suivant.

Les salons principaux, ainsi que les salles à manger sont climatisés et offrent ainsi des espaces de fraîcheur appréciés en été.

14 • L'animation

La Maison Saint Benoît met en place et propose chaque jour des activités répondant aux goûts et possibilités du plus grand nombre des résidents.

Ces moments ont pour but de créer des distractions et des occasions de parole et d'échanges.

Des activités adaptées sont organisées dans les unités de vie des services spécialisés et au PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés).

Actuellement les principales activités proposées sont :

L'art plastique	Le dessin et la peinture
La chorale	Des séances de projections de film
La bibliothèque	L'atelier cuisine
Le scrabble	La gymnastique douce
L'initiation à l'art floral	Des séances de musico thérapie
Des séances de présences animales	

Et d'autres jeux divers.

Le service de l'animation est plus particulièrement chargé de mettre en œuvre et de coordonner ces activités, avec pour objectif que les familles, proches, les bénévoles et le personnel soient impliqués dans ces animations.

Les informations sont faites, soit par panneau, soit par des affiches à des endroits accessibles.

15 • L'accompagnement religieux

Dans le cadre de la législation française relative à la Santé Publique (art. R 1112- 46 du code de Santé Publique), du code de l'action Sociale et des Familles (art. L 311) ainsi que de la Charte des droits et liberté de la personne âgée et dépendante (Fondation Nationale de Gérontologie, 1999), les résidents qui le désirent peuvent participer à l'exercice du culte de leur choix et recevoir à leur demande la visite d'un ministre ou d'un membre de l'aumônerie de ce culte, à la condition qu'il possède un existence légale et ne manifeste pas de dérives sectaires. Des conventions peuvent être passées entre la direction de l'établissement et tel ou tel de ces groupes religieux pour fixer les modalités pratiques d'intervention dans le respect des convictions religieuses de chacun ainsi que des règles déontologiques.

16 • Les bénévoles

Un certain nombre de personnes extérieures à la Maison, consacrent du temps aux personnes âgées. Ce sont elles qui ont créé ou qui participent à ces activités dites « animations ». D'autres leur font la lecture ou tout simplement leur tiennent compagnie.

Le rôle de ces bénévoles est important et complémentaire au dévouement du personnel, témoin les liens chaleureux qui parviennent à se tisser entre eux et les pensionnaires.

La Maison doit leur témoigner de la reconnaissance en soutenant leurs initiatives et en les impliquant chaque fois qu'il est possible dans les décisions touchant à leurs activités.

17 • Sécurité, soins, confort et bien-être

• La sécurité

La Maison Saint Benoît est soumise, comme tous les établissements du même type, à des règles de prévention et de sécurité dans le domaine de l'incendie notamment. Des contrôles administratifs ont lieu périodiquement.

En outre, la Maison dispose d'un système d'appel malade qui permet aux résidents d'alerter en cas de besoin les infirmières ou tout autre personnel de service. Ces appareils, d'un fonctionnement très simple, sont installés en tête de lit, dans les salles d'eau et en de nombreux endroits des parties communes.

• Les soins médicaux et paramédicaux

Le Service des soins médicaux est placé sous l'autorité d'un médecin coordonnateur en collaboration avec le cadre de santé. Il comprend des infirmières et aides-soignants qui s'occupent des résidents dans le respect et le libre choix de leur médecin traitant,

Des médecins spécialistes, dentistes, kinésithérapeutes, pédicures, interviennent à la demande. Un salon de coiffure permet en outre aux pensionnaires de se faire coiffer sans avoir à se déplacer.

• Le linge

Pour l'entretien, une lingerie assure la lessive et le repassage du linge personnel. Une entreprise de service extérieur assure le blanchissage des draps et du gros linge collectif.

Les résidents doivent apporter leur linge personnel, draps et linge de toilette.

L'ensemble du personnel et les lingères sont attentifs à la qualité de l'entretien du linge et au fait que les résidents se sentent respectés dans leur intimité.

Les familles peuvent aussi assurer l'entretien du linge de leur proche.

Il est important que les résidents se sentent impliqués dans ce domaine. La lingerie leur est donc accessible et des travaux de couture peuvent être effectués, soit par les personnes elles-mêmes, soit par les lingères.

• L'entretien des locaux

L'entretien général – chambres et parties communes - est assuré par le personnel de la Maison.

Le service de la maintenance est présent quotidiennement. Il peut être sollicité par les résidents pour des travaux de bricolage ou d'améliorations techniques. Il s'occupe aussi de l'entretien du jardin, des pelouses, des massifs de fleurs.

De plus, des Sociétés sous contrat avec la Maison, assurent la maintenance et l'entretien des équipements spéciaux : alarmes, ascenseurs, etc.

18 • Confidentialité

Un certain nombre de renseignements administratifs réglementaires sont demandés à l'entrée du résident à Saint Benoît. Ils restent confidentiels et sont confiés à la Direction.

Pour mieux connaître les résidents et respecter leur histoire, des informations leurs sont demandées et consignées dans un document appelé « histoire de la personne », accessible au personnel soignant.

Le dossier médical confidentiel, reste sous la responsabilité du médecin et du cadre de santé ; il retrace les suivis médicaux et permet de surveiller l'état de santé du résident. L'établissement utilise un logiciel de soins respectant les données personnelles des résidents.

Par ailleurs, un document de synthèse établi par la Direction reprend quelques informations administratives mais aussi des informations en lien avec l'histoire de la personne : environnement familial, événements marquants, etc... Ce document est accessible à tous les personnels et peut être consulté auprès du personnel d'accueil à la résidence.

En matière de gestion d'argent et de papiers personnels, les résidents et leur famille restent responsables de ceux-ci. En cas d'urgence, des effets personnels peuvent être déposés provisoirement dans un coffre, ils font l'objet d'un reçu.

L'ensemble des personnels n'intervient en aucune façon dans les problèmes d'argent et doit faire preuve de discrétion et d'intégrité dans ce domaine.

19 • Accompagnement en fin de vie

Une fin de vie digne et respectueuse est assurée. La lutte contre la douleur et la souffrance est une priorité de l'équipe médicale qui est formée à la pratique des soins palliatifs.

Nous veillons au respect des volontés religieuses. La personne âgée vit ses derniers jours entourés de sa famille et de ses proches, dans la mesure du possible et en tout état de cause des conditions d'accompagnement satisfaisantes et dignes.

Dans cette ultime épreuve nous veillons à ce que la famille trouve aide et réconfort et ne se sente pas mise à l'écart.

20 • Conclusion

« S'approcher de la personne âgée, lui passer la main sur le front, lui prendre la main, lui sourire, lui demander quel vêtement elle veut mettre. S'intéresser à la famille (photos, etc...). Respecter le corps meurtri, le manipuler, le tourner, le froter avec délicatesse et douceur.

Faire que cette personne, après la toilette, se sente mieux moralement et physiquement »

Faire que la personne se sente chez elle «

(Propos recueillis de la bouche de ceux qui côtoient quotidiennement les personnes âgées)